QUADERNI

Quaderni
Communication, technologies, pouvoir

87 | Printemps 2015
L'aide au développement

Céline Granjou, *Micropolitiques de la biodiversité. Experts et professionnels de la nature*

Clémence Massart

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/quaderni/905
DOI : 10.4000/quaderni.905
ISSN : 2105-2956

Éditeur
Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

Édition imprimée
Date de publication : 5 mai 2015
Pagination : 139-143

Référence électronique
Clémence Massart, « Céline Granjou, *Micropolitiques de la biodiversité. Experts et professionnels de la nature* », *Quaderni* [En ligne], 87 | Printemps 2015, mis en ligne le 05 mai 2015, consulté le 25 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/quaderni/905 ; DOI : https://doi.org/10.4000/quaderni.905

Tous droits réservés

Micropolitiques de la biodiversité. Experts et professionnels de la nature

Céline Granjou

P.I.E. Peter Lang, coll. « Ecopolis », Bruxelles, 2013

par Clémence Massart
Université de Liège
Laboratoire Seed
(Socio-Économie Environnement et Développement)

Depuis qu'elle s'est réarticulée autour de la biodiversité et de son impératif de gestion, la protection de la nature est traversée par une dynamique de « technoécologisation ». D'une part, les sciences et les techniques deviennent prédominantes dans la protection de la nature qui s'est d'abord érigée contre ces dernières. D'autre part, nombreux sont les acteurs et les institutions extérieures au domaine de la protection qui s'engagent désormais dans la gestion de la nature. « Technicisation de l'environnement » et « écologisation des professions », telle est donc la double thèse que Céline Granjou développe avec beaucoup de clarté dans *Micropolitiques de la biodiversité*.

La dynamique de technoécologisation va de pair avec une production croissante de savoirs exigée par les gouvernants pour justifier leurs politiques environnementales. Dans un contexte d'incertitude propice à la critique, « l'expertise tend en effet à fonctionner comme une sorte de label, condition d'accès à l'action et aux négociations collectives ainsi qu'à divers dispositifs d'action concertée » (p. 78). Par l'intermédiaire des connaissances produites, des acteurs « exogènes » revendiquent donc une place dans la gestion de la nature. Le domaine sanitaire témoigne du même phénomène mais les dispositifs d'expertise y sont plus standardisés que dans le champ environnemental, caractérisés par une myriade d'expérimentations qui lui confère un intérêt particulier.

Pour caractériser les phénomènes de technicisation et d'écologisation à l'œuvre dans la protection de la nature, Céline Granjou emprunte à différents champs

théoriques. Librement, elle circule de la sociologie de l'environnement et des relations hommes-nature (particulièrement avec les animaux), à la sociologie des sciences et des techniques (*sciences studies*) en passant par la sociologie des professions. La notion de zone frontière (*border zone*) traverse cependant l'ouvrage. Fondée en géographie culturelle par Robert Kohler[1], cette notion permet de saisir les configurations locales d'échanges, de coordination et d'hybridation entre acteurs et pratiques par lesquelles s'expérimentent de nouvelles relations avec la nature. Parce que chaque zone frontière obéit à sa propre logique, les analyses tranchées, pensées en termes de domination ou de coopération absolue, sont largement évitées au profit d'analyses toujours en partie singulières. Loin d'une sociologie globalisante qui cherche dans les évènements critiques les signes de mutations profondes et univoques, *Micropolitiques de la biodiversité* donne donc à voir des situations précaires et quotidiennes qui font évoluer la protection de la nature.

En adéquation avec la notion de zone frontière, Céline Granjou a opté pour une ethnographie multi-située[2] qui ne définit pas *a priori* le champ des acteurs à considérer ni ne s'attache à un lieu en particulier[3]. L'ethnographie multi-située s'apparente plutôt à une traque curieuse qui se construit à partir de différents cas, situés dans des temporalités et des espaces variables. Une fois reliés, ces cas indiquent des tendances sans avoir pour autant perdu leurs spécificités. Avec beaucoup d'aisance et de fréquents rappels, Céline Granjou promène ainsi le lecteur de l'alpage de l'Armène (Bauges) aux parcs nationaux du Mercantour et de la Vanoise, des zones ateliers au programme Natura 2000, du CNRS à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Dans *Micropolitiques de la biodiversité*, l'influence politique n'est plus l'apanage des institutions, des stratégies des lobbys, des jeux de pouvoirs et de domination, mais également un phénomène quotidien et localisé, partagé par tous les acteurs qui produisent de la connaissance et de nouvelles références techniques sur la nature. Cette définition élargie de la notion de « politique », que Céline Granjou nomme « micropolitique » et qu'elle associe à différentes formes de production de savoir[4], constitue probablement l'apport majeur de l'ouvrage. Par cette définition, l'auteur rappelle qu'il est délicat de scinder ce qui relève de la science et de la politique, du savoir et de la gestion, mais elle donne aussi la parole aux acteurs qui modèlent la nature par leur travail sans pour autant bénéficier d'une tribune publique où s'exprimer. Les très nombreuses pistes de recherche qu'ouvre Céline Granjou, sur le

1. Robert E. Kohler, « Place and Practice in Field Biology », *Science History Publications Ltd*, 2002, 22 pages.

2. George E. Marcus, « Ethnography in/of the World System : the ermegence of multi-sited ethnography », *Annual review of Anthropology*, vol. 24, 1995, pp. 95-117.

3. Ainsi, l'auteur ne dresse pas la liste des professionnels de la nature, mais montre plutôt comment des acteurs et des institutions de plus en plus nombreux revendiquent la nature pour métier.

4. L'auteur distingue notamment trois manières dont est utilisé le savoir dans l'action publique environnementale, qui tendent souvent à s'hybrider : la logique de recours aux indicateurs, le recours aux experts et la participation.

plan thématique comme théorique, constituent un autre intérêt fondamental de l'ouvrage.

La ligne argumentaire de Céline Granjou se compose de trois parties pour huit chapitres au total : *Techniques de gestion de la biodiversité. De la contraception à la traçabilité* (partie 1), *Métiers et professionnels de la nature. L'expert et le médiateur* (partie 2) et *Coproduire les savoirs de la biodiversité. Entre recherche et gestion* (partie 3).

À travers deux cas d'étude (la contraception des marmottes et le suivi du loup), la première partie montre comment les techniques de gestion coproduites par les chercheurs et les gestionnaires des espaces protégés ne cherchent plus à cantonner les animaux selon un principe de zonage territorial mais à comprendre leurs déplacements pour les autoriser dans un monde ouvert. Également au cœur des problèmes sanitaires, ces techniques de traçabilité permettent d'organiser un « vivre-ensemble » autour de nouveaux collectifs composés d'hommes et d'animaux[5]. Ces techniques tendent également à effacer les frontières, entre le naturel et le domestique[6] (Mauz, 2005) ainsi qu'entre les exploitants et les gestionnaires de la nature.

Tout en reconnaissant dans ces dispositifs de traçabilité l'accomplissement des sociétés de contrôle (Deleuze) qui auraient succédé aux sociétés disciplinaires (Foucault), Céline Granjou relève une série d'échappements qui montrent les limites de la gouvernabilité. Ces échappements seraient particulièrement fréquents de la part des animaux et du vivant en général. Or, comparativement aux objets, auxquels ils ne se réduisent pas, les vivants ont été délaissés par les études sociologiques. L'analyse de leur spécificité ouvre donc une piste de recherche féconde à laquelle engage l'auteur.

La deuxième partie illustre les mouvements de technicisation et de bureaucratisation qui traversent la protection de la nature. En s'intéressant à la professionnalisation des métiers de l'environnement, Céline Granjou ouvre à nouveau des pistes de recherche qui viennent compléter les nombreuses études dédiées au rôle des amateurs. Le domaine de la protection de la nature s'est professionnalisé autour de deux figures : celle de l'expert (naturaliste)[7] corporellement engagé dans l'action et celle du médiateur, nouvelle figure qui concilie les mondes dans une optique plus « professionnelle »[8]. Affiliés à des registres différents (passion et rationalisation), ces deux métiers entretiennent

5. Définition donnée par Bruno Latour au processus d'écologisation, p. 50.

6. Le flou instauré entre le naturel et le domestique sera d'ailleurs l'une des raisons majeures de l'échec de la contraception des marmottes. Isabelle Mauz, *Gens, cornes et crocs*, Cemagref – CIRAD – IFREMER – INRA, coll. « Indisciplines », 2005, 255 pages.

7. Construite en opposition à la figure du militant qui a marqué les premiers temps de la protection de la nature.

8. Typiquement, les chargé de mission agriculture ou pastoralisme qui ont rapproché l'agriculture de montagne des protecteurs de la nature autour de l'idée de cogestion de la biodiversité. Plus que de définir des normes, ceux-ci ont ouvert des zones frontières de dialogue qui sont aussi des espaces d'expérimentation culturelle et identitaire.

des tensions liées à l'articulation délicate entre des impératifs délibératifs et scientifiques.

En se réarticulant autour de la biodiversité, la protection de la nature s'est professionnalisée mais aussi ouverte à des acteurs qui en étaient exclus auparavant (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, professionnels du tourisme, élus locaux, institutions sectorielles comme l'ONF, etc.). Cette implication nouvelle tend à amenuiser les logiques d'affrontement entre tenants et détracteurs de la protection de la nature. Elle illustre également l'écologisation des formes d'action de ces acteurs et des mondes qu'ils représentent.

Les dynamiques de technicisation (des professionnels de la nature) et d'écologisation (des autres professions) marchent de concert puisque ces professions s'immiscent dans la gestion de la nature grâce à l'expertise. Pour que les différents acteurs puissent collaborer, ils doivent néanmoins reconnaître les compétences propres à chacun et éviter d'empiéter sur le domaine de l'autre. Cette forme de respect des savoirs d'autrui apparaît donc comme une condition pour que s'instaurent des relations frontières.

Dans la troisième partie, Céline Granjou analyse la constitution d'une série de zones frontières dans lesquelles les gestionnaires et les chercheurs nouent des liens en produisant des connaissances autour de la biodiversité. Si elles ne signifient pas la dissolution des identités professionnelles, ces zones frontières ouvrent cependant sur des formes de coordination et d'échange qui sont aussi des modes d'apprentissage entre mondes.

L'auteur s'intéresse d'abord à la Zone Atelier Alpes[9] (ZAA), dispositif formalisé de partenariat entre la recherche et la gestion mis en place en 2008 et 2009. La ZAA illustre comment la circulation des données a stabilisé des relations préexistantes mais diffuses, ainsi que le rôle des gestionnaires dans la production de données relatives à la biodiversité. Celui-ci ayant été peu illustré, comparativement au rôle des amateurs, l'auteur ouvre à nouveau une piste de recherche féconde. La nature des données qui intéressent chercheurs et gestionnaires limite néanmoins leur fonction fédératrice. En effet, là où les sites ne sont pour les chercheurs que le moyen d'élaborer des modèles écologiques, épurés d'un excès de singularité, ils constituent pour les gestionnaires l'objet d'intérêt dans toute sa spécificité[10]. Situé dans le massif des Bauges qui abrite le tétra lyre, espèce patrimoniale, l'alpage de l'Armène

9. Label officiel octroyé par le CNRS depuis 2000 qui répond au label européen "LTSER". Les zones ateliers constituent un réseau de recherche pluridisciplinaire articulant sciences sociales et sciences de la nature. Les ZA ont pour unité d'action le territoire régional, elles visent le long terme et doivent combiner les objectifs scentifiques aux demandes sociales.

10. Pour les gestionnaires, la ZAA ne constitue *« pas seulement un site d'application de la recherche mais avant tout une recherche sur ces sites »* (p. 158).

fournit un autre exemple de zone frontière où la biodiversité est cogérée par des acteurs auparavant dissociés, à l'image de leurs animaux d'ailleurs (les chasseurs et les éleveurs). Dans cette zone frontière, les collaborations se sont nouées autour de l'idée de pâturage en milieu embroussaillé qui constitue un objet-frontière entre les préoccupations agricoles et celles de la protection.

Le dernier chapitre (« Chercheurs en biodiversité ») s'attache aux conditions qui permettent l'implication des chercheurs dans la gestion de la biodiversité. Sous-estimées en comparaison du militantisme, les formes discrètes d'engagement sont privilégiées. L'investissement des chercheurs favorise l'ouverture de zone frontières dans le sens où ils tendent à concilier deux impératifs en tension : celui de la recherche qui entend généraliser ses résultats et celui de la gestion qui cherche des résultats contextualisés. Cet investissement semble surtout conditionné à la possibilité de valoriser l'activité dans des revues et de l'articuler à l'organisation du travail académique. En effet, les critères individuels étant très variables, l'auteur en déduit qu'il n'existe pas de trajectoire type d'investissement.

L'ouvrage présente enfin le mérite de se conclure sur une nouvelle piste de recherche. Progressivement, la notion de service écosystémique tend en effet à se substituer à celle de biodiversité. Cette substitution renforce la transition entre une pensée naturaliste ou systématique, qui répertorie, et une pensée écologique pour qui priment les liens, les fonctionnalités. Sans trancher, Céline Granjou rappelle que la littérature n'envisage pas les conséquences de cette transition sous le même angle. Pour certains, la notion de service écosystémique indique une démocratisation de la pratique scientifique tandis que pour la sociologie critique, elle équivaut à une réappropriation de la gestion de la nature par la logique capitaliste. Dans la même optique, Céline Granjou engage à étudier le mouvement d'écologisation qui traverse nombre de professions et qu'elle a partiellement traité dans son ouvrage, sans prétendre y avoir répondu exhaustivement. *Micropolitiques de la biodiversité* est donc un livre dans lequel la dynamique de questionnement est permanente et variée, humble aussi, et qui montre une grande capacité à décrire les tendances qui entoure la protection de la nature et les pistes de recherche à ouvrir.